

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Hanfeng Evergreen Inc.

Interdit à Hanfeng Evergreen Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de son rapport financier intermédiaire, son rapport de gestion intermédiaire et ses attestations intermédiaires de la période terminée le 31 décembre 2013 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 7 mars 2014 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2014-FIIC-0045

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.